

Pourquoi faire des achats responsables ?

 **Les achats responsables, c'est quoi ?**

Ensemble des achats intégrant des dispositions relatives au **développement durable**, afin de concourir à une démarche de progrès et à une performance durable. Dans le cadre d'un achat durable, toutes les étapes du **cycle de vie** d'une prestation doivent être prises en compte pour en réduire les impacts négatifs.

La réglementation des achats responsables découle d'un cadre juridique transnational :



International

17 Objectifs de Développement Durable (ODD) de l'ONU pour 2030



Européen

Directive 2014/24/UE du 26 février 2014



National

- Code de la commande publique ;
- Schéma de Promotion des Achats Socialement et Environnementalement Responsables (SPASER) ;
- Réglementation sectorielle : loi Egalim 1, loi AGECE, etc. ;
- Clauses sociales et environnementales inscrites dans les cahiers des clauses administratives générales (CCAG) ;
- Etc.

Deux éléments impactent grandement les achats responsables :

- La loi n°2021-1104 du 22 août 2021 - dite loi Climat et Résilience :
 - Prise en compte de la dimension environnementale dans les spécifications techniques, dans les clauses d'exécution et dans les critères de jugement des offres ;
 - Obligation de prise en compte de considérations sociales dans les conditions d'exécution des marchés formalisés (4 dérogations possibles) ;
- Le plan national pour des achats durables (PNAD) 2022-2025, pose des objectifs à l'horizon 2025 pour les contrats de la commande publique :
 - 100% des contrats avec une considération environnementale ;
 - 30% des contrats avec une considération sociale.

Les incontournables de l'achat responsable #1 Octobre 2024



Les achats responsables influent de manière directe sur :

- L'insertion et le retour à l'emploi des personnes qui en sont éloignées ;
- Le tissu économique et notamment les TPE/PME ;
- La vie des administrés (qualité de l'air, restauration collective, fournitures destinées à la petite enfance, etc.) ;
- Le climat et la biodiversité ;
- Les besoins spécifiques et locaux des territoires ;
- Une meilleure gestion des deniers publics par des achats globaux, pertinents et optimisés.

1 Les achats responsables concourent à la conformité des acheteurs à leurs obligations légales :

- Protection de l'environnement ;
- Progrès social ;
- Développement économique intelligent et proche du besoin ;
- Prise en compte des intérêts de l'ensemble des parties prenantes ;
- Prise en considération de toutes les étapes du marché dans le cycle de vie ;
- Etc.

2 Comment aller plus loin que les minimum légaux ?

- S'engager dans la démarche d'un SPASER ;
- Se former aux achats responsables ;
- S'intéresser aux pratiques des autres acheteurs ;
- S'informer et se faire accompagner par les deux guichets du GIP Maximilien : la MACS et le Guichet vert.

3 Les achats responsables, un système vertueux ?

Les achats responsables vont au-delà de la qualité au regard de l'éthique, la transparence, l'avantage concurrentiel, la sobriété, l'équité, le développement durable, etc. Ils replacent l'humain et l'environnemental au cœur de l'activité des acheteurs, des opérateurs économiques et de la supply chain.

L'achat responsable est celui du juste besoin, en recherchant des alternatives pour acheter moins et mieux.



Pour répondre à vos questions, le GIP Maximilien met à votre disposition deux guichets, en matière :

- **Sociale** : macs@maximilien.fr
- **Environnementale** : guichetvert@maximilien.fr

Guichet vert - Projets financés par :



Soutenu par



MACS - Projets financés par :



Direction régionale interdépartementale de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités (DRIETS)



maximilien

LA PLATEFORME DE L'ADMINISTRATION NUMÉRIQUE EN ÎLE-DE-FRANCE